

**CHEF OU CHEFFE DU SECTEUR ASIE,
COORDONNATEUR DÉLÉGUÉ OU COORDONNATRICE DÉLÉGUÉE DE LA
DIRECTION DE L'AEFE
ZONE ASIE ET PACIFIQUE
(F/H)**

Domaine fonctionnel : diplomatie - relations internationales

Service de rattachement : direction du développement et de l'accompagnement du réseau

Lien hiérarchique : direction et secrétariat général

Lien fonctionnel : direction du développement et de l'accompagnement du réseau

Description de la structure et des missions

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Créée par la loi du 6 juillet 1990, elle a pour mission, dans les limites des capacités d'accueil des établissements :

- d'assurer, en faveur des enfants de nationalité française résidant à l'étranger, les missions de service public relatives à l'éducation ;
- de contribuer au renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers au bénéfice des élèves français et étrangers ;
- de contribuer, notamment par l'accueil d'élèves étrangers, au rayonnement de la langue et de la culture françaises ;
- d'aider les familles des élèves français ou étrangers à supporter les frais liés à l'enseignement élémentaire, secondaire ou supérieur de ceux-ci, tout en veillant à la stabilisation des frais de scolarité ;
- d'accorder des bourses aux enfants de nationalité française scolarisés dans les écoles et les établissements d'enseignement français à l'étranger dont la liste est fixée par arrêté interministériel.

L'AEFE coordonne un réseau scolaire mondial de 552 établissements à programmes français, répartis dans 138 pays, qui sont tous homologués par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS). L'AEFE gère directement 68 de ces établissements scolaires, qui sont ses composantes (« établissements en gestion directe »). Par ailleurs, elle pilote et anime, dans le cadre d'une procédure de conventionnement et d'affectation de moyens publics, un réseau de 160 établissements privés (« établissements conventionnés »). Les dispositifs relatifs à la formation continue, à l'aide à l'orientation des élèves et au suivi pédagogique des enseignants que l'Agence met en place sont également accessibles aux 324 autres établissements, où l'AEFE n'affecte pas de personnels, appelés « établissements partenaires ».

Dotée d'un budget de plus d'1 milliard d'euros qui associe contributions des familles et crédits publics, elle accueille dans les établissements de son réseau près de 380 000 élèves dans 138 pays, finance des aides aux familles et, sur critères académiques, des bourses d'excellence pour les meilleurs bacheliers étrangers issus du réseau des établissements français à l'étranger et poursuivant des études supérieures en France.

L'Agence est engagée dans une démarche d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Description de la direction

La direction du développement et de l'accompagnement du réseau, sous l'autorité de la direction générale et du secrétariat général, est chargée d'assurer le pilotage stratégique du réseau de l'enseignement français à l'étranger ainsi que son développement. Elle est composée des sous-directions de l'aide à la scolarité et de l'immobilier, des secteurs géographiques et du service de l'appui et du développement du réseau.

Description du poste

La cheffe ou le chef du secteur Asie, coordonnateur délégué ou coordonnatrice déléguée de la direction de l'AEFE est recruté parmi les fonctionnaires de catégorie A ou A+ ayant une bonne connaissance du réseau des établissements français à l'étranger. Elle ou il représente la direction de l'AEFE dans un pays ou une zone géographique définis.

Le secteur géographique Asie compte 50 établissements (4 établissements en gestion directe, 19 conventionnés et 27 partenaires dans 20 pays), dans lesquels sont implantés 461 postes de personnels expatriés ou résidents. Le secteur Asie correspond à une zone de mutualisation qui sera à terme piloté par un institut régional de formation (IRF), implanté au lycée français Alexandre-Yersin de Hanoi.

Activités principales :

- Assurer l'analyse du fonctionnement et du développement potentiel des établissements en lien avec les postes diplomatiques ;
- Accompanyer les établissements ;
- Assurer le pilotage de la formation des personnels et des missions déconcentrées et mutualisées dans les instituts régionaux de formations (IRF). À ce titre le chef de secteur assure la présidence du conseil des affaires administratives et financière (CAAF) de l'IRF. Il est également membre de droit du conseil pédagogique et scientifique de l'IRF ;
- Proposer l'allocation des moyens de l'État (personnels, subventions, etc.).

En sa qualité de coordonnateur délégué ou coordonnatrice déléguée de la direction, elle ou il veille, en liaison avec les postes diplomatiques, à l'application des directives de l'AEFE et à la mise en œuvre, au niveau local par les chefs d'établissement, les directeurs administratifs et financiers (DAF), les inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN), et tous les personnels de l'AEFE présents sur la zone, de la politique décidée par le siège de l'AEFE.

Elle ou il propose à la direction de l'AEFE toute mesure, notamment en matière budgétaire, de gestion de personnel, de gouvernance, de questions immobilières, d'aide à la scolarité. Elle ou il n'a pas de compétence pédagogique *stricto sensu*.

Dans son champ de compétences et par la mise en œuvre d'un dialogue partagé respectant le dispositif d'évaluation des personnels d'encadrement, elle ou il est partie prenante du traitement des demandes relatives à la position administrative formulées par ces personnels. Elle ou il ne participe pas à l'évaluation des personnels enseignants et des directeurs d'école (hormis ceux exerçant des fonctions de chef d'établissement).

Elle ou il est l'interlocuteur des comités de gestion des établissements conventionnés et accompagne la gestion des établissements en gestion directe (EGD) dans le respect de leur autonomie et des compétences respectives de leurs personnels.

En lien avec les directions et services de l'Agence, elle ou il assure le suivi de la gestion budgétaire des établissements dans le cadre des conférences de pilotage des ressources, de la carte des emplois des établissements des pays ou de la zone. Elle ou il accompagne et suit la réalisation des projets immobiliers, coordonne l'action des établissements au niveau régional ou local et arbitre les éventuels différends.

Dans le domaine de la formation des personnels titulaires et des recrutés locaux, elle ou il participe à l'analyse des besoins ainsi qu'à la mise en œuvre des actions de formation au sein de l'IRF qu'elle ou il préside et du conseil pédagogique scientifique dans lequel elle ou il siège.

Elle ou il est le relais des services centraux de l'Agence et assure le suivi, en liaison avec les postes diplomatiques, des demandes d'homologation et de labellisation.

Elle ou il prépare avec l'établissement, siège de l'IRF, et anime le séminaire annuel des chefs d'établissement et des directeurs d'école de sa zone de compétence avec les représentants des services centraux de l'Agence.

Elle ou il coordonne localement des projets menés à l'initiative de l'AEFE ou des établissements scolaires de la zone en cohérence avec la politique générale de l'AEFE.

Elle ou il assure l'instruction et le suivi, en liaison avec les postes diplomatiques, des demandes d'homologation, des partenariats, des programmes FLAM et du LabelFrancÉducation.

Elle ou il met en place des outils de communication sur sa zone de compétence en liaison avec les services centraux de l'AEFE.

La zone de compétence s'étend aux pays suivants : Australie, Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Chine, Corée, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam.

Profil attendu

Savoir-faire :

- Définir un plan d'action ;
- Aptitude au dialogue social ;
- Synthétiser et rendre compte ;
- Communiquer avec aisance y compris en réunion (séminaire, GT, etc.) ;
- Écouter et dialoguer ;
- Maîtriser les outils de gestion informatique et bureautique ;
- Rédiger notes, rapports et comptes rendus.

Savoir-être :

- Esprit d'initiative ;
- Compétences managériales ;
- Discrétion, diplomatie ;
- Rigueur ;
- Aisance dans la communication.

Connaissances :

- Du réseau des établissements scolaires français à l'étranger ;
- Du réseau culturel et de coopération du MEAE ;
- Des grandes orientations du MENJS ;

Compétences managériales requises :

☒ OUI 2 personnels adjoints de catégorie A au siège de l'AEFE + 1 assistante de direction recrutée locale à Singapour.

☐ NON

Conditions particulières d'exercice

Du fait de la double fonction de chef ou cheffe de secteur géographique et de coordonnateur délégué ou coordonnatrice déléguée de la direction, ce poste exige une très grande disponibilité pour s'adapter au décalage horaire et assurer le contact avec les services centraux (+ 6h ou + 7h en horaire d'hiver). Travail à distance (hors

missions) depuis Singapour avec les établissements de la zone Asie-Pacifique et avec les services centraux de l'AEFE.

- Disponibilité pour de nombreux déplacements ;
- Participation aux instances en tant qu'expert ou experte de l'administration notamment au comité technique (CT) et au conseil d'administration (CA) ;
- Présidence du CAAF de l'IRF ;

La maîtrise de l'anglais est indispensable, oral et écrit.

Procédure à suivre pour candidater

Poste expatrié vacant à pourvoir le **1^{er} septembre 2022**, ouvert aux fonctionnaires civils de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements publics qui en dépendent de catégorie A ou A+ ou aux contractuels. Recrutement par voie statutaire de détachement sur contrat (3 ans) pour les fonctionnaires. À qualité de dossier égale, les candidatures des fonctionnaires seront privilégiées.

Les dossiers de candidature constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation doivent être adressés avant le **15 mars 2022** à Monsieur le secrétaire général de l'AEFE, à l'adresse générique : recrutementsiege.aefe@diplomatie.gouv.fr

Renseignements sur le poste :

Le chef du secteur, en résidence à Singapour, coordonnateur délégué de la direction – gilles.almosnino@aeefe.fr

Renseignements administratifs : brhsiege.aefe.@diplomatie.gouv.fr -

Implantation géographique : Ambassade de France à Singapour. 101-103 Cluny Park Road, Singapour